

## APPEL A COTISATION 2020



La cotisation vaut pour l'année 2020 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020)

### Les montants de cotisation annuelle restent inchangés

- 70 euros** pour un revenu net supérieur ou égal à 2300 euros / mois
- 40 euros** pour un revenu net inférieur ou égal à 2300 euros / mois

### Cette cotisation permet à tout membre à jour :

- d'avoir accès à l'**espace membre** du site WEB de la SFETD [www.sfetd-douleur.org](http://www.sfetd-douleur.org) qui comprend :
  - Votre profil et l'historique de vos cotisations / justificatifs de facturation
  - L'annuaire des membres
  - Le Guide de Bonnes pratiques des SDC
  - Les newsletters de l'année et les articles de presse
  - Votre accès à la Revue Douleur & Analgésie si vous êtes abonné
  - Des documents et liens utiles
  - Tous les enregistrements des congrès successifs

Mais encore ...

- de recevoir les newsletters, les mailings et les enquêtes toute l'année
- de paraître dans l'annuaire en ligne de la SFETD et d'y avoir accès
- de bénéficier d'une interface avec les Commissions professionnelles de la société
- d'assister et de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle de novembre
- de bénéficier de l'inscription gratuite aux Universités et aux colloques organisés
- de bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel à la revue *Douleur et Analgésie*
- d'accéder à la version en ligne de l'*European Journal of Pain* de l'EFIC.
- de bénéficier d'un *tarif membre* lors de l'inscription au Congrès annuel

### Comment régler votre cotisation annuelle ?

#### 1- Par carte bancaire

- ✓ Rendez-vous sur le site [www.sfetd-douleur.org](http://www.sfetd-douleur.org)
- ✓ Connectez-vous à l'espace membre à l'aide de votre **identifiant** et **mot de passe**
- ✓ Cliquez sur « payer » et suivez la procédure habituelle de paiement sécurisé
- ✓ Téléchargez votre attestation / facture acquittée (format PDF) sur votre espace

#### 2- Par prélèvement Automatique ou par virement sur simple demande par courriel: [sfetd@sfr.fr](mailto:sfetd@sfr.fr)

#### 3- Par chèque bancaire

Chèque libellé à l'ordre de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) et adressé au service comptabilité et logistique : SFETD - 972 Route des grands roseaux 38620 MONTFERRAT

Un changement de situation ?

Vous pouvez modifier votre profil directement en ligne !